

La CSST en bref

2009



**Le document *La CSST en bref 2009*
a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information**

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information
Danielle Lamarche

Chef du Service de la statistique
France Veilleux

Responsable du projet et réalisation
Pierre Boucher

Collaboration
Sylvie Blouin, Ginette Carignan, Suzanne Lapointe et Claire Hamel

Conception de la page couverture
Annie Perreault, Direction des communications

Impression
Imprimerie de la CSST

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie, à la condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser au
Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C.P. 1200, terminus postal
Québec (Québec) G1K 7E2

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	1
1. L'emploi	2
2. Les lésions professionnelles	5
3. Le programme Pour une maternité sans danger	17
4. Les finances.....	19
5. La révision administrative.....	23
6. Comparaison interprovinciale.....	25

Tableaux

1.1 Emploi et salaire	3
1.2 Emploi par secteur d'activité économique	4
2.1 Clientèle à la CSST	7
2.2 Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement	8
2.3 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés	9
2.4 Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts en 2008 et acceptés selon le sexe	10
2.5 Dossiers pour accidents du travail ouverts en 2008 et acceptés selon le siège et le sexe	11
2.6 Affections vertébrales	12
2.7 Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2008 et acceptés selon la nature et le sexe	13
2.8 Lésions inflammatoires du système musculo-squelettique	14
2.9 Physiothérapie-ergothérapie	15
2.10 Récidives, rechutes et aggravations (RRA).....	16
3.1 Pour une maternité sans danger	18
4.1 Prestations pour lésions professionnelles	20
4.2 Résultats financiers	21
4.3 Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années	22
5.1 Direction de la révision administrative (DRA)	24
6.1 Taux moyen de cotisation réel par province	26
6.2 Taux de capitalisation par province	27
6.3 Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2007	28

AVANT-PROPOS

La Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique vous présente un portrait sommaire d'information financière ainsi que diverses statistiques sur la CSST. Le fascicule débute avec une section consacrée à l'emploi et à son évolution et poursuit avec les caractéristiques des lésions professionnelles, quelques données sur la prévention, un portrait financier, certaines données sur les recours ainsi que quelques comparaisons interprovinciales. Les données sont tirées soit de rapports comptables ou statistiques existants ou produites à partir des systèmes respectifs.

Ce fascicule ne contient pas de données aux fins d'analyse. C'est un aide-mémoire qui pourra vous permettre de trouver facilement et rapidement des réponses à certaines interrogations, de faire un tour d'horizon de certaines données importantes, de mettre en contexte un problème. Nous avons tenté de rassembler dans ce fascicule les données sur lesquelles on revient toujours et sur lesquelles on s'interroge fréquemment.

Nous avons voulu vous présenter ces données sous un format pratique qui vous permettra de toujours les garder à portée de la main. Pour la plupart des volets, nous présentons des données de même maturité correspondant aux 5 dernières années, soit de 2004 à 2008, afin de voir leur évolution au fil des ans. Dans certains cas, nous vous présentons les données d'une seule année mais de façon plus détaillée.

1. L'emploi

L'évolution de l'emploi exerce une influence importante envers la problématique de la santé et de la sécurité au travail. Cette influence est d'autant plus marquée lorsqu'il y a des changements entre les différents secteurs d'activité économique.

Le vieillissement de la population en emploi s'est poursuivi au cours des cinq dernières années. En effet, la proportion de jeunes en emploi, âgés de 15 à 24 ans, a légèrement diminué depuis 2004, s'établissant à 14,7 % de l'ensemble en 2008. De même, les travailleurs de 25 à 44 ans ont enregistré pendant cette période une baisse de 2,7 % pour occuper un taux de 44,9 %. À l'inverse, les travailleurs de 45 ans et plus ont progressé, leur taux passant de 37,4 % à 40,4 % (tableau 1.1).

Le nombre total d'emplois s'est accru de 196 000 entre 2004 et 2008. Les secteurs des services, de la construction et des finances et assurances ont connu des gains de 165 000, 49 000 et 32 000 emplois occasionnant des hausses de 10,6 %, 29,3 %, et 16,1 % respectivement (tableau 1.2). Le seul secteur affichant une baisse est le secteur des industries manufacturières qui perd 85 000 emplois, ce qui représente 13,5 % de ce secteur.

Enfin, la proportion d'emplois occupés par des femmes s'est accrue légèrement depuis cinq ans, affichant 47,8 % en 2008 alors qu'elle était de 46,8 % en 2004.

Tableau 1.1
Emploi et salaire

		2004	2005	2006	2007	2008
Emploi ¹	'000	3 686	3 717	3 765	3 852	3 882
Hommes	%	53,2	53,1	53,1	52,4	52,2
Femmes	%	46,8	46,9	46,9	47,6	47,8
15-24 ans	%	15,0	14,6	14,4	14,4	14,7
25-44 ans	%	47,6	46,8	46,4	45,7	44,9
45 ans +	%	37,4	38,6	39,1	39,9	40,4
Taux de chômage ²	%	8,5	8,3	8,0	7,2	7,2
Rémunération hebdomadaire moyenne ²	\$	641,9	669,5	682,6	704,7	731,9
Taux d'inflation (variation de l'IPC) ²	%	1,9	2,3	1,7	1,6	2,1

Sources: ¹ Statistique Canada, Enquête sur la population active.

² CANSIM, Statistique Canada.

Tableau 1.2
Emploi par secteur d'activité économique ('000 et %)

	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur primaire	85	2,3	99	2,7	104	2,8	101	2,6	94	2,4
Industries manufacturières	629	17,1	616	16,6	581	15,4	543	14,1	544	14,0
Construction	167	4,5	179	4,8	186	4,9	196	5,1	216	5,6
Transport, communications	211	5,7	196	5,3	197	5,2	211	5,5	218	5,6
Commerce	616	16,7	620	16,7	628	16,7	646	16,8	625	16,1
Finances, assurances	199	5,4	204	5,5	222	5,9	231	6,0	231	5,9
Services	1 560	42,3	1 588	42,7	1 631	43,3	1 704	44,2	1 725	44,4
Administration publique	219	5,9	216	5,8	216	5,7	220	5,7	229	5,9
Total	3 686	100,0	3 717	100,0	3 765	100,0	3 852	100,0	3 882	100,0

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

2. Les lésions professionnelles

Les données concernent tous les dossiers acceptés, qu'une indemnité ait été versée ou non. Ces données proviennent de documents statistiques produits par la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information (DCGI), Service de la statistique.

Le nombre de dossiers ouverts pour les accidents du travail baisse de 16,9 % entre 2004 et 2008. Le nombre de dossiers ouverts pour les maladies professionnelles quant à lui monte de 1,8 % au cours de cette période (tableau 2.2). Les dossiers acceptés sont en baisse à la fois pour les accidents du travail (18,4 %) et pour les maladies professionnelles (11,1 %).

Les secteurs d'activité économique qui connaissent le plus d'accidents du travail sont les services, les industries manufacturières et le commerce avec respectivement 29,9 %, 26,0 % et 15,2 % des dossiers ouverts et acceptés en 2008. Cependant, tous les secteurs montrent une baisse sur la période 2004-2008. Les baisses les plus importantes se manifestent dans les secteurs primaires, 36,5 % et les industries manufacturières, 31,7 % (tableau 2.3). Chez les hommes, les accidents du travail surviennent le plus fréquemment dans le secteur des industries manufacturières (31,8 %) alors que chez les femmes on les observe surtout dans le secteur des services (58,6 %) (tableau 2.4).

Parmi les lésions liées aux accidents, celles dont le siège est le dos ou la colonne vertébrale affichent la proportion la plus élevée soit 25,7 % (tableau 2.5). Les femmes sont proportionnellement plus touchées puisque 28,8 % des lésions dont elles sont victimes sont de ce type, alors que chez les hommes, le taux est de 24,2 %. Les maladies et troubles systémiques constituent de loin le groupe de maladies professionnelles qui occasionnent le plus de dossiers acceptés avec 73,5 % de l'ensemble (tableau 2.7).

Les lésions inflammatoires du système musculo-squelettique constituent 6,6 % des lésions de 2008. Ce type de lésions est en baisse de 35,8 % entre 2004 et 2008. Pour les maladies professionnelles, la proportion de ce type de lésions passe de 34,6 % à 18,2 % alors qu'elle passe de 7,4 % à 6,1 % pour les accidents du travail (tableau 2.8).

Tableau 2.1
Clientèle à la CSST

	2004	2005	2006	2007	2008
Dossiers d'employeurs assurés (dossiers d'expérience)	233 777	241 663	245 151	247 105	247 100
Établissements recensés	239 413	240 744	242 161	243 575	244 845
Estimation du nombre de travailleurs couverts	3 016 200	3 043 600	3 079 400	3 136 800	3 158 000

Source: Statistiques annuelles, tableaux 1.2 et 1.3.

Tableau 2.2
Nombre de dossiers pour lésions professionnelles ouverts selon l'événement

Événement	2004	2005	2006	2007	2008
Accidents du travail (dossiers ouverts)	143 345	135 598	132 264	122 153	119 101
acceptés ¹	128 104	121 293	117 545	107 612	104 491
autres	15 241	14 305	14 719	14 541	14 610
Maladies professionnelles (dossiers ouverts)	9 454	9 226	9 528	9 954	9 623
acceptés ¹	4 802	4 638	4 541	4 397	4 267
autres	4 652	4 588	4 987	5 557	5 356
Décès ²	176	223	206	207	195
accidents du travail	85	105	113	82	92
maladies professionnelles	91	118	93	125	103

¹ Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

² Décès dus à une lésion professionnelle et acceptés au cours de l'année.

Source: Statistiques annuelles, tableau 1.1.

Tableau 2.3
Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail ouverts et acceptés¹

	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteurs primaires	5 455	4,3	5 319	4,4	4 496	3,8	3 913	3,6	3 465	3,3
Industries manufacturières	39 781	31,1	35 970	29,7	33 598	28,6	29 223	27,2	27 153	26,0
Bâtiment et travaux publics	8 662	6,8	8 306	6,8	7 990	6,8	7 401	6,9	7 342	7,0
Transport, entreposage, communications	9 264	7,2	8 958	7,4	8 878	7,6	8 169	7,6	8 164	7,8
Commerce	19 757	15,4	18 721	15,4	18 086	15,4	16 684	15,5	15 881	15,2
Finances, assurances et affaires immobilières	1 299	1,0	1 216	1,0	1 197	1,0	877	0,8	890	0,9
Services	32 632	25,5	31 962	26,4	32 321	27,5	31 542	29,3	31 242	29,9
Administration publique	6 646	5,2	6 318	5,2	6 357	5,4	5 794	5,4	6 113	5,9
Indéterminé	4 608	3,6	4 523	3,7	4 622	3,9	4 009	3,7	4 241	4,1
Total	128 104	100,0	121 293	100,0	117 545	100,0	107 612	100,0	104 491	100,0

¹ Dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1^{er} mars de l'année suivante.

Source: Statistiques annuelles, tableau 9.1, production spéciale.

Tableau 2.4
Secteur d'activité économique des dossiers pour accidents du travail
ouverts en 2008 et acceptés selon le sexe

	Hommes en %	Femmes en %	Total en %
Secteurs primaires	4,4	1,0	3,3
Industries manufacturières	31,8	13,6	26,0
Bâtiment et travaux publics	10,1	0,4	7,0
Transport, entreposage, communications	10,1	3,0	7,8
Commerce	16,0	13,6	15,2
Finances, assurances et affaires immobilières	0,6	1,4	0,9
Services	16,5	58,6	29,9
Administration publique	6,6	4,2	5,9
Indéterminé	4,0	4,2	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.5
Dossiers pour accidents du travail ouverts en 2008 et acceptés selon le siège et le sexe

		Hommes		Femmes		Total	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Tête	Région crânienne	666	0,9	274	0,8	940	0,9
	Oreille(s)	102	0,1	16	0,0	118	0,1
	Visage	4 348	6,1	772	2,3	5 120	4,9
	Autres	283	0,4	103	0,3	386	0,4
	Total	5 399	7,6	1 165	3,5	6 564	6,3
Cou	Région cervicale	1 573	2,2	1 436	4,3	3 009	2,9
	Autres	48	0,1	21	0,1	69	0,1
	Total	1 621	2,3	1 457	4,4	3 078	2,9
Tronc	Épaules	4 709	6,6	2 837	8,5	7 546	7,2
	Thorax	1 783	2,5	525	1,6	2 308	2,2
	Dos, colonne vertébrale	17 247	24,2	9 592	28,8	26 839	25,7
	Région pelvienne	970	1,4	240	0,7	1 210	1,2
	Autres	375	0,5	148	0,4	523	0,5
	Total	25 084	35,2	13 342	40,1	38 426	36,8
Membres supérieurs	Bras	3 891	5,5	1 610	4,8	5 501	5,3
	Poignet(s)	2 192	3,1	1 424	4,3	3 616	3,5
	Main(s), sauf doigt(s) seulement	3 266	4,6	1 036	3,1	4 302	4,1
	Doigt(s), ongle(s)	9 163	12,9	2 656	8,0	11 819	11,3
	Autres	313	0,4	180	0,5	493	0,5
	Total	18 825	26,4	6 906	20,7	25 731	24,6
Membres inférieurs	Jambe(s)	6 254	8,8	2 243	6,7	8 497	8,1
	Cheville(s)	3 593	5,0	1 738	5,2	5 331	5,1
	Pied(s), sauf orteil(s) seulement	2 256	3,2	824	2,5	3 080	2,9
	Orteil(s), ongle(s) d'orteil(s)	483	0,7	212	0,6	695	0,7
	Autres	264	0,4	141	0,4	405	0,4
	Total	12 850	18,1	5 158	15,5	18 008	17,2
Systèmes corporels	1 274	1,8	1 866	5,6	3 140	3,0	
Sièges multiples	3 475	4,9	2 475	7,4	5 950	5,7	
Appareils prothétiques	1 902	2,7	511	1,5	2 413	2,3	
Autres ou indéterminé	754	1,1	427	1,3	1 181	1,1	
Total	71 184	100,0	33 307	100,0	104 491	100,0	

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.6
Affections vertébrales

		2004	2005	2006	2007	2008
Total des lésions	#	132 906	125 931	122 086	112 009	108 758
- affections vertébrales	#	37 013	34 575	33 877	30 387	29 503
en % du total	%	27,8	27,5	27,7	27,1	27,1
Hommes - Total des lésions	#	95 324	89 668	85 650	77 557	74 756
- affections vertébrales	#	24 750	22 918	22 264	19 517	18 674
en % du total	%	26,0	25,6	26,0	25,2	25,0
Femmes - Total des lésions	#	37 582	36 263	36 436	34 452	34 002
- affections vertébrales	#	12 263	11 657	11 613	10 870	10 829
en % du total	%	32,6	32,1	31,9	31,6	31,8

Les données présentées concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1er mars de l'année suivante. Elles diffèrent des informations de la publication «*Statistiques sur les affections vertébrales*», qui présente les lésions survenues au cours de l'année, et indemnisées au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 2.7
Dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2008 et acceptés selon la nature et le sexe

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Blessures et troubles traumatiques	69	1,9	36	5,2	105	2,5
Maladies et troubles systémiques	2 713	76,0	422	60,7	3 135	73,5
Maladies infectieuses et parasitaires	28	0,8	9	1,3	37	0,9
Néoplasmes, tumeurs et cancers	40	1,1	0	0,0	40	0,9
Symptômes, signes et états mal définis	5	0,1	4	0,6	9	0,2
Autres maladies, états ou troubles	0	0,0	1	0,1	1	0,0
Autres ou indéterminée	717	20,1	223	32,1	940	22,0
Total	3 572	100,0	695	100,0	4 267	100,0

Source: Statistiques annuelles, production spéciale.

Tableau 2.8
Lésions inflammatoires du système musculo-squelettique

	2004		2005		2006		2007		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total des lésions	132 906		125 931		122 086		112 009		108 758	
- lésions en "ite"	11 179	8,4	9 685	7,7	9 436	7,7	7 829	7,0	7 175	6,6
Accidents du travail										
- total des accidents	128 104		121 293		117 545		107 612		104 491	
- lésions en "ite"	9 518	7,4	8 279	6,8	8 169	6,9	6 863	6,4	6 400	6,1
Maladies professionnelles										
- total des maladies	4 802		4 638		4 541		4 397		4 267	
- lésions en "ite"	1 661	34,6	1 406	30,3	1 267	27,9	966	22,0	775	18,2
Hommes	7 134	63,8	6 189	63,9	5 838	61,9	4 966	63,4	4 586	63,9
Femmes	4 045	36,2	3 496	36,1	3 598	38,1	2 863	36,6	2 589	36,1

Les données présentées concernent les dossiers ouverts au cours de l'année et acceptés au 1er mars de l'année suivante.

Elles diffèrent des informations de la publication «*Statistiques sur les lésions en «ite» du système musculo-squelettique*», qui présente les lésions survenues au cours de l'année, et indemnisées au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Source: Production spéciale.

Tableau 2.9
Physiothérapie-ergothérapie

	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de périodes débutées en physiothérapie- ergothérapie	77 840	76 339	76 541	73 268	69 695
Pour les périodes avec fin de traitement durant l'année:					
Nombre total de traitements	2 583 102	2 564 562	2 700 657	2 710 886	2 334 474
Nombre moyen de traitements par période	33,7	34,4	35,8	37,4	34,4
Durée moyenne des traitements (jrs) par période	76,4	78,4	80,1	83,0	80,1
Fréquence des traitements/semaine	3,1	3,1	3,1	3,2	3,0

Source: Statistiques en physio-ergo.

Tableau 2.10
Récidives, rechutes et aggravations (RRA)

2004¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	103 309	2 542	2,5
Maladie professionnelle	4 371	337	7,7

2005¹

Catégorie de dossier	Nombre de dossiers	Nombre de dossiers avec rechutes	% de dossiers avec RRA
Accident du travail	97 945	2 508	2,6
Maladie professionnelle	4 416	336	7,6

¹ Dossiers avec au moins une RRA au cours des 3 années suivant la lésion d'origine.

L'année de référence est l'année de la lésion d'origine.

Source: Dépôt des lésions professionnelles - production spéciale.

3. Le programme Pour une maternité sans danger

Les données pour le programme « Pour une maternité sans danger » proviennent des statistiques annuelles 2004 à 2008. Bien que le nombre de demandes pour ce programme présente une tendance à la hausse, le taux d'acceptation de celles-ci est demeuré relativement stable depuis 2004. Durant cette période, les trois secteurs suivants, soit les services médicaux et sociaux, les autres services commerciaux et personnels et le secteur du commerce accaparent près des trois quarts des demandes acceptées. En 2008, la part totale de ces secteurs se situe à 73,5 %.

Tableau 3.1
Pour une maternité sans danger

		2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de réclamations inscrites	nombre	27 898	29 649	31 769	32 633	33 714
Nombre de demandes acceptées	nombre	26 419	28 039	30 117	31 017	32 174
	%	94,7	94,6	94,8	95,0	95,4
Répartition par secteur	%					
- services médicaux et sociaux		34,2	35,5	36,7	38,6	40,3
- autres serv. comm. + pers.		18,9	18,3	18,0	17,3	17,0
- commerce		17,8	17,3	17,3	16,6	16,2
- autres		29,1	28,9	28,0	27,5	26,5
Prestations versées (millions \$)		168,1	186,1	187,9	191,6	207,6
- pour retraits de l'année en cours		113,8	121,5	121,0	129,8	140,6
- pour retraits d'années antérieures		54,3	64,6	66,9	61,8	67,0

Source: Statistiques annuelles, tableaux 1.1, 3.1 et 9.3.

4. Les finances

Les données financières proviennent essentiellement du rapport annuel d'activité de 2005 et des rapports annuels de gestion de 2006, 2007 et 2008.

En décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait le projet de Loi 133, entrée en vigueur en janvier 2003. Cette loi prévoyait la création d'une fiducie, le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). C'est dans le fonds que sont puisés les montants versés à toute personne en vertu des lois que la CSST applique. La CSST assure, à titre de fiduciaire, l'administration de ce fonds.

Le tableau 4.1 donne un aperçu des prestations pour les lésions professionnelles des années 2005 à 2008 selon les principaux types de charges.

Le tableau 4.2 donne un aperçu des résultats financiers de 2004 à 2008.

N.B. Au tableau 4.2, les charges pour le programme «Pour une maternité sans danger» comprennent les passifs actuariels, contrairement aux montants inscrits au tableau 3.1 pour ce même programme.

Tableau 4.1
Prestations pour lésions professionnelles
(millions \$)

	2005	2006	2007	2008
Frais d'assistance médicale	288,6	317,5	362,4	360,8
Frais de réadaptation	56,3	59,7	61,8	61,3
Indemnités de remplacement du revenu	989,8	1 031,0	1 062,5	1 108,9
Indemnités de stabilisation économique et sociale	10,6	9,1	8,4	7,9
Indemnités pour préjudice corporel	91,7	93,0	94,9	93,1
Indemnités pour incapacité permanente	96,6	93,2	89,8	85,7
Indemnités de décès	38,4	40,6	38,4	37,3
Total	1 572,0	1 644,1	1 718,2	1 755,0

Source: Données d'exploitation, tableau: Prestations pour les programmes de réparation, selon la catégorie.

Tableau 4.2
Résultats financiers (millions \$)

	2004	2005	2006	2007	2008
Produits					
- cotisations des employeurs	2 086,8	2 276,0	2 261,6	2 277,6	2 277,0
- autres	919,2	1 263,8	1 479,2	634,0	(2 945,7)
Total	3 006,0	3 539,8	3 740,8	2 911,6	(668,7)
Charges					
- programmes de réparation	1 917,4	1 901,3	1 988,5	2 497,0	1 973,5
- programme Pour une maternité sans danger	173,2	199,3	171,2	202,0	212,6
- programmes de prévention	102,8	100,8	105,5	108,3	108,7
- frais d'administration	364,3	371,0	365,0	362,8	381,5
- financement de tribunaux administratifs	45,8	50,7	51,9	52,7	52,3
- autres frais ¹	26,9	26,5	18,1	17,4	17,9
- variation des gains et pertes reportés sur l'hypothèse du taux de rendement réel	-----	-----	-----	-----	-----
Total	2 630,4	2 649,6	2 700,2	3 240,2	2 746,5
Résultat relatif à l'application de la politique de capitalisation	(92,1)	77,9	169,4	200,4	49,4
Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	(58,3)	47,5	(32,3)	(467,7)	216,7

¹ Le poste «autres frais» se compose uniquement de créances douteuses.

Source: Appendice statistique, tableau: État des résultats.

Tableau 4.3
Récapitulatif des résultats des exercices financiers des douze dernières années

Année	Surplus (déficit) des opérations de l'exercice courant	Taux moyen de cotisation (\$)		Masse salariale assurable	Salaire maximal assurable	Niveau de capitalisation	Surplus (déficit) cumulés
		(millions \$)	Décrété				
2008	216,7	2,14	2,12	108,7	60 500	69,9	(3 490,2)
2007	(467,7)	2,24	2,19	105,5	59 000	99,3	(75,0)
2006	(32,3)	2,32	2,30	100,5	57 000	102,4	253,6
2005	47,5	2,27	2,29	98,3	56 000	92,1	(787,0)
2004	(58,3)	2,15	2,16	94,6	55 000	82,4	(1 677,2)
2003	(114,0)	1,93	1,93	90,8	53 500	84,2	(1 443,9)
2002	(65,5)	1,85	1,83	87,4	52 500	91,6	(738,8)
2001	(120,5)	1,90	1,89	84,0	51 500	92,6	(680,7)
2000	181,4	2,07	2,12	80,2	50 500	103,8	312,5
1999	305,4	2,22	2,27	74,9	50 500	94,6	(442,2)
1998	310,3	2,47	2,53	71,3	50 000	85,6	(1 177,3)
1997	215,4	2,52	2,56	68,7	49 000	77,6	(1 821,9)

Source: Rapport annuel de gestion, Appendice statistique, tableaux: Bilan (principaux postes) et autres statistiques financières.

5. La révision administrative

Le 1^{er} avril 1998, la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant certaines dispositions législatives est entrée en vigueur. Elle a entraîné l'abolition des bureaux de révision et la mise en place d'un processus de révision administrative. Toutefois, il faut noter que la Direction de la révision administrative (DRA), contrairement aux Bureaux de révision, n'a pas compétence sur les questions relatives aux mesures disciplinaires.

Les données présentées au tableau 5.1 proviennent des données d'exploitation.

De 2006 à 2008, le nombre total de demandes de révision a progressé de 1,5 %. Cette hausse est principalement attribuable aux demandes des employeurs qui progressent de 6,8 % alors que celles des travailleurs sont en baisse de 3,8 %.

En 2008, 91,4 % des décisions de première instance ont été maintenues, un taux comparable à celui des années antérieures.

Tableau 5.1
Direction de la révision administrative (DRA)

	2006	2007	2008
Nombre de demandes inscrites			
- des travailleurs	23 087	23 057	22 217
- des employeurs	23 503	25 406	25 101
- autres ¹	129	87	120
Total	46 719	48 550	47 438
Nombre de décisions rendues			
- décision de première instance modifiée	3 968	3 756	3 341
- maintenue	34 790	36 481	36 296
Total	38 882 ²	40 304 ³	39 719 ⁴

¹ Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

² Cent vingt-quatre décisions sont relatives à des demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

³ Soixante-sept décisions sont relatives à des demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

⁴ Quatre-vingt-deux décisions sont relatives à des demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur.

Source: Données d'exploitation : Nombre de demandes de révisions inscrites et de décisions rendues par la DRA.

6. Comparaison interprovinciale

Les données ont pour sources le rapport annuel d'activité de la CSST et des documents produits par l'Association des commissions d'accidents du travail du Canada (ACATC).

Cet exercice de comparabilité doit tenir compte du contexte dans lequel se situe chacun des régimes. Ainsi, la nature même du régime d'assurance, sa couverture, les critères d'admissibilité, la structure industrielle de la province sont tous des facteurs qui peuvent affecter la ou les mesures retenues. Il faut donc en tenir compte dans l'interprétation de ces diverses mesures.

Les dernières informations disponibles lors de la production du présent document portaient sur les données 2007 (mises à jour en juin 2009).

Tableau 6.1
Taux moyen de cotisation réel par province

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Alberta ¹	1,34	1,07	1,12	1,31	1,64	1,94	1,96	1,83	1,63	1,46
Colombie-Britannique ¹	2,01	1,88	1,73	1,78	1,87	1,94	1,99	1,99	1,89	1,54
Manitoba ¹	1,86	1,46	1,49	1,52	1,53	1,62	1,71	1,72	1,72	1,71
Nouveau-Brunswick ¹	1,59	1,67	1,67	1,58	1,86	2,03	2,20	2,16	2,09	2,08
Terre-Neuve ¹	2,96	2,97	3,23	3,22	3,50	3,36	3,41	3,30	2,66	2,73
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ¹	1,93	1,20	1,04	1,18	1,28	1,45	1,82	1,96	2,00	1,76
Nouvelle-Écosse ¹	2,53	2,56	2,55	2,49	2,50	2,58	2,59	2,63	2,63	2,64
Ontario ^{1,2}	2,59	2,42	2,29	2,13	2,16	2,23	2,19	2,23	2,24	2,24
Île-du-Prince-Édouard ¹	2,12	2,11	2,08	2,29	2,34	2,42	2,39	2,34	2,24	2,20
Québec ³	2,53	2,27	2,12	1,89	1,83	1,93	2,16	2,29	2,30	2,19
Saskatchewan ¹	1,69	1,66	1,61	1,57	1,65	1,81	2,00	1,99	1,87	1,87
Yukon ¹	1,56	1,26	1,29	1,30	1,28	1,38	1,54	1,79	2,28	2,87

¹ Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

² Taux moyen de cotisation provisoire.

³ Source : Rapport annuel d'activité.

Tableau 6.2
Taux de capitalisation par province

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Alberta	113,3	109,8	110,2	105,6	104,5	107,6	123,9	124,8	128,7	132,9
Colombie-Britannique	101,0	101,8	105,4	101,6	95,2	97,1	111,0	119,4	124,1	138,4
Manitoba	102,8	102,8	102,7	102,7	102,7	107,9	118,1	125,0	130,0	130,0
Nouveau-Brunswick	106,0	109,0	104,6	99,0	94,3	92,3	98,8	102,3	111,0	105,4
Terre-Neuve	74,1	65,5	65,2	67,5	71,7	74,1	91,4	92,6	98,8	96,3
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	126,8	133,0	127,0	120,0	114,0	110,0	116,0	128,0	132,0	123,0
Nouvelle-Écosse	55,7	62,3	68,3	71,6	73,2	67,2	72,4	74,9	81,2	75,3
Ontario	56,8	62,1	66,8	67,2	63,8	62,4	68,0	69,0	73,0	66,4
Île-du-Prince-Édouard	66,0	66,2	68,4	69,0	73,6	78,3	88,2	99,7	110,3	110,2
Québec	85,6	94,6	103,8	92,6	91,6	84,2	82,4	92,0	102,4	99,3
Saskatchewan	103,0	103,4	103,5	100,0	92,4	91,8	102,4	110,2	116,0	121,9
Yukon	121,4	117,4	112,0	112,0	100,0	100,0	100,0	101,4	100,0	120,5

Source : ACATC: Mesures statistiques clés.

Tableau 6.3
Salaire maximum assurable, base d'indemnité et couverture par province, 2007

	Maximum assurable \$ ¹	Base d'indemnité ¹	Couverture (estimation) ²
Alberta	64 600	90 % du salaire net	89,6 %
Colombie-Britannique	64 400	90 % du salaire net	93,1 %
Manitoba	71 000	90 % du salaire net premiers 24 mois et 80 % après 24 mois	69,5 %
Nouveau-Brunswick	53 200	85 % des gains nets	93,9 %
Terre-Neuve	48 425	80 % du salaire net	97,0 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	69 200	90 % du salaire net	100,0 %
Nouvelle-Écosse	46 700	75 % salaire net 26 premières semaines 85 % par la suite	72,6 %
Ontario	71 800	85 % du salaire net	72,6 %
Île-du-Prince-Édouard	44 700	80 % net 38 premières semaines 85 % par la suite	96,1 %
Québec	59 000	90 % du salaire net	93,4 %
Saskatchewan	55 000	90 % du salaire net	74,1 %
Yukon	73 200	75 % du salaire brut	99,9 %

Sources : 1) ACATC: Préface des mesures statistiques clés.

2) ACATC: Mesures statistiques clés.

www.csst.qc.ca :

une adresse branchée sur vos besoins !